

2^{me} EDITION

Cet opuscule est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ POMOLOGIQUE DE FRANCE et de la STATION VITICOLE ET POMOLOGIQUE de Villefranche-s/S.

LE POMMIER ET LE POIRIER

Réorganisation

du

Vergers Français

par le greffage des vieux arbres

PAR LOUIS CHASSET

Ingénieur Horticole

Directeur de la Station Viticole et Pomologique de Villefranche-sur-Saône

Secrétaire général perpétuel de la Société Pomologique de France

Correspondant de l'Académie d'Agriculture



IMPRIMERIE DU "RÉVEIL DU BEAUJOLAIS"
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

1937

Introduction à la première Edition

La concurrence étrangère qui se fait sentir, de plus en plus âpre, dans les diverses branches de l'industrie française, pénètre peu à peu dans l'agriculture, et notre arboriculture fruitière, si réputée autrefois, lorsque la France était « le verger de l'Europe », se trouve à son tour, d'abord chassée des marchés étrangers, puis, peu à peu, de son propre marché.

Aujourd'hui, pour ne parler que d'un fruit, la pomme rouge d'Amérique est connue dans nos plus petits hameaux, où elle vient empêcher la vente des fruits dans les centres mêmes de production.

Le fait a été constaté et commenté par toute la presse. On a cherché les motifs de cette invasion imprévue, on a accusé le cultivateur de négliger ses arbres, de ne pas lutter contre les maladies et les insectes nuisibles, et il s'est mis à combattre...

Puis, on l'a accusé de « farder » ; il a laissé dire cette énormité sans protester, bien que cet acte délictueux soit surtout commis par ceux qui emballent, par ceux qui expédient, car, dans la majorité des cas, le cultivateur n'expédie pas, il vend sur le marché local.

On a découvert que les emballages variaient trop suivant les régions et l'on discute encore, après dix années passées, l'emballage standard (Congrès de Lyon 1934), et l'on discutera encore sur ce sujet qui, avec un peu de bonne volonté de la part des emballeurs, serait résolu en quelques heures.

Dans ce flot de discussions, la Société Pomologique de France, soigneusement tenue à l'écart, a élevé la voix et, par l'un de ses membres, elle a posé les questions suivantes :

« Vous lutez contre les parasites pour sauver la récolte et la rendre vendable, c'est parfait, mais... les variétés traitées sont-elles commerciales ? Oui, autrefois, mais aujourd'hui le public, flatté par le fruit étranger qui a belle allure, laisse de côté nos variétés manquant d'apparence et, souvent, de qualité, parce que non sélectionnés, non standardisés, fruits locaux le plus souvent.

« Soignons-les quand même pour le produit qu'elles nous donnent provisoirement, mais envisageons l'avenir en sélectionnant ces variétés et réduisons-les à un strict minimum.

« Quant aux emballages, pourquoi tant discuter ? Il faut, avant tout, avoir de la marchandise convenable à emballer, et ce n'est pas en mettant des pommes quelconques dans un bel emballage, adopté par la France entière, que vous aurez rehaussé la valeur du fruit.

« Avant tout, il faut standardiser nos fruits, savoir quelles variétés cultiver, réorganiser nos vergers pour lutter de beauté avec les fruits étrangers ; la qualité nous assurera la victoire, car nos bons fruits de France ont une qualité inégalable par ailleurs. »

De là le referendum organisé par la Société Pomologique de France, qui s'était unie à un organisme plus agissant, parce que pourvu de personnel, de laboratoires, de champs d'essais : la Station Viticole et Pomologique de Villefranche-sur-Saône, créée par M. Vermorel en 1889 ; cette Station, unie à la Société Pomologique de France, fondée à Lyon en 1856, et dirigées toutes deux par un arboriculteur éprouvé, M. L. Chasset, nous assurent du succès.

A Angers, en 1934, le referendum fut discuté et adopté en partie ; la catégorie des « **fruits nationaux** » était créée. De suite, M. Chasset prit l'affaire en mains et constitua le « Comité National de Réorganisation du Verger Français » en partant,

pour aller au plus vite, par le greffage des vieux arbres dont la production nouvelle sera obtenue en un maximum de cinq années, et cela en fournissant gratuitement dans la France entière les greffons sélectionnés nécessaires.

Mais il fallait des fonds et du temps. Le temps fut assuré par la Station Viticole et Pomologique. L'argent fut fourni par diverses associations : l'Association Française des Exportations Agricoles, le Comité National Interprofessionnel pour l'organisation de la Production et de la Consommation des Fruits et Légumes français ; la Confédération Nationale des Groupements Horticoles Professionnels, et l'Union Nationale des Exportateurs de Fruits et Primeurs, lesquels groupements votèrent les fonds sur l'Outillage National. Qu'il nous soit permis de signaler, à cet effet, tout le dévouement que nous ont apporté dans cette affaire MM. Decault, président de l'A. F. E. A., et M. Turbat, sénateur du Loiret.

N'oublions pas que ce programme était également basé sur le dévouement de Messieurs les Directeurs des Services Agricoles, lesquels, dans chaque département, devaient créer, grâce aux bois envoyés par le Comité, des centres de production de greffons, afin de pouvoir en distribuer à tous ceux qui doivent greffer leurs arbres, une distribution directe et totale étant impossible en considérant le nombre de rameaux greffons nécessaires à la réorganisation complète du Verger Français. Or, ce dévouement des Services Agricoles nous a été acquis de suite et avec enthousiasme, et M. le Ministre de l'Agriculture a accepté la présidence d'honneur du Comité National de Réorganisation du Verger Français.

A tous, nous pouvons dire ici qu'ils ont bien mérité du Pays, et nous les remercions de cette unanimité à vouloir améliorer nos cultures fruitières et le sort du Paysan Français.